



Prix de l'eau contenu en 2015 :

Depuis le 1^{er} avril 2012, la diminution du prix de l'eau a été conséquente grâce à une baisse du prix d'achat de l'eau. La baisse des tarifs en 2014 est globalement maintenue en 2015 tout en assurant une qualité de maintenance élevée du réseau.

Maintien de la Facture unique Eau et Assainissement :

Comme en 2014, la RME facturera l'eau potable et, pour le compte de Veolia, la part "Assainissement"... Cependant la RME ne décide que des tarifs de la part "Eau Potable".

Réduction du nombre de tranches tarifaires

Dans un souci de lisibilité le nombre de tranches passera de 6 à 4. Ainsi, la 1^{ère} tranche de 0 à 60 m³ à 0,50 € le m³ concernera les 2/3 des abonnés. La seconde tranche englobera les abonnés consommant de 61 à 200 m³, soit près du dernier tiers des abonnés. Au-delà, le tarif ne concernera que les très gros consommateurs.

La part fixe ou abonnement : au 1^{er} janvier 2015, le tarif 2014 est maintenu à :

- ➔ 110 € HT/an (9,17€/mois) pour tous les abonnés domestiques (résidence principales, résidences secondaires).
- ➔ 150 € HT/an (12,50€/mois) pour tous les abonnés professionnels (artisans, commerçants, professions libérales).

Les TARIFS 2015 (Hors Taxes)	Rappel tarifs 2012	Rappel tarifs 2014	Tarifs 2015
Abonnement : usage domestique	155 €/an	110 €/an	110 €/an
Abonnement : usage professionnel	155 €/an	150 €/an	150 €/an
Tranche 1 Conso. de 0 à 30 m ³	0,56 €/an	0,30 €/an	Tranche 1 (0 à 60 m ³) 0,50 €/m ³
Tranche 2 Conso. de 31 à 60 m ³	0,56 €/an	0,60 €/an	
Tranche 3 Conso. de 61 à 120 m ³	0,56 €/an	0,90 €/an	Tranche 2 (61 à 200 m ³) 0,90 €/m ³
Tranche 4 Conso. de 121 à 6 000 m ³	1,92 €/an	1,20 €/an	
Tranche 5 Conso. de 6 001 à 24 000 m ³	1,60 €/an	1,30 €/an	Tranche 3 (201 à 12 000 m ³) 1,25 €/m ³
Tranche 6 Conso. > 24 000 m ³	1,28 €/an	1,40 €/an	Tranche 4 (> 12 000 m ³) 1,20 €/m ³

Les tarifs des organismes publics liés à l'eau potable :

- ➔ **Redevance Préservation de la Ressource en eau** : perçue par l'Agence de l'Eau, cette redevance sert à financer les interventions de protection de la ressource en eau : 0,046 € HT le m³
- ➔ **Redevance pollution domestique** : perçue par l'Agence de l'Eau, cette redevance sert à financer les travaux d'alimentation en eau potable des communes rurales : 0,31 € HT le m³
- ➔ **Redevance SMG35** : Elle a pour objet le financement des ouvrages de Production au niveau départemental, sécurisation et traitement (Usine de production du Bois Joli à Pleurtuit, doublement de la canalisation sous la Rance...) : 0,17 € HT le m³
- ➔ **Taxe sur la valeur Ajoutée (TVA)** : s'applique sur l'ensemble des rubriques "eau potable" : 5,5%

Vos factures par an et TTC pour l'eau potable seront respectivement de :

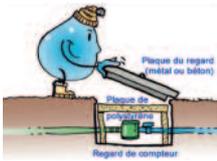
pour 30 m ³ Petit consommateur	pour 60 m ³ Conso. moyenne malouine	pour 90 m ³ Conso. famille moyenne	pour 120 m ³ Facture INSEE
148,52 € TTC SOIT -24,6% 196,88 € TTC (2012)	181 € TTC SOIT -21,4% 230,24 € TTC (2012)	226,13 € TTC SOIT -14,2% 263,60 € TTC (2012)	271,26 € TTC SOIT -12,9% 311,31 € TTC (2012)

Début 2015 un nouveau portail abonnés :

Dès la création de la RME, un site a été créé pour vous permettre de télécharger la documentation essentielle mais également l'accès à votre espace personnel. Au 1^{er} semestre 2015, la RME va se doter d'un nouveau site plus performant où vous retrouverez vos informations habituelles mais également vos historiques de consommation et de factures : le "i-client". Bien entendu, vous pourrez y faire vos modifications de coordonnées, vos demandes de rendez-vous, vos paiements en ligne... Une information plus spécifique vous sera apportée ultérieurement.

IMPORTANT :
Pour tout renseignement sur
votre contrat ou votre facture
munissez-vous de :
Votre n° d'abonné à 6 chiffres
situé en haut de votre facture :
xxxxxx

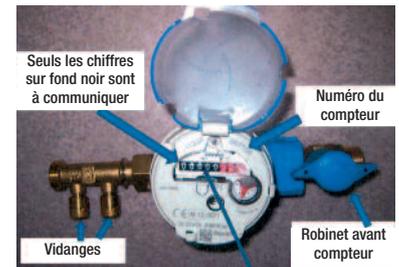
Questions pratiques:



Le froid arrive, protégez vos compteurs ! : si les compteurs sont la propriété de la Régie Malouine de l'Eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection (cf. article 21.2 du règlement de service que vous pouvez consulter sur le site de la RME). Le regard doit être sec, le compteur enveloppé de journaux ou de polystyrène.

Relève de l'index du compteur : vous étiez absent lors du passage

du releveur et il vous a laissé une carte pour l'auto relève. Soit vous nous la retournez, soit vous nous donnez l'index en passant par le portail abonné ou par téléphone en dernier ressort. Ne donnez que les chiffres noirs.



Les travaux réalisés en 2014 :

➔ **Travaux de renouvellement du réseau et branchements** : rues de la Croix Raux, quai du Pourquoi pas, Marie Béranger, Michelet, RP Umbricht, Jules Simon, Docteur Nicollet, Auguste Hovius, Tristan Corbière, Clarisse, Square de Penthièvre...

➔ **Travaux de renouvellement des Branchements** : rues Bougainville, Fontaine, Duport Dutertre, Eugène Collin, la Motte...

Les travaux projetés en 2015 :

Le Schéma Directeur d'Eau Potable, approuvé en 2014, a confirmé les priorités à engager dans les prochaines années : optimiser et simplifier le réseau issu de l'histoire des "3 villes", améliorer la pression du secteur de la Croix Désille, poursuivre le renouvellement des branchements...

➔ **Travaux de renouvellement du réseau et des branchements** avec notamment la place Aristide Briand, le Bd. Chateaubriand et la rue du Commandant l'Herminier : 2 000 000 €

➔ **Construction d'un nouveau réservoir et surpresseur** de 4000 m³ à la Croix Désille : 2 500 000€

➔ **Rénovation** du surpresseur de Lorette

➔ **Mise en place d'un site pilote** de Télérelève embarquée

La RME, c'est aussi : L'accueil clientèle, la relève des compteurs, les travaux de renouvellement, la recherche de fuites, la maintenance des installations...



Pour joindre la RME : Gestion de l'Eau Potable

Service Abonnés : Tél. 02 99 20 35 00

(du lundi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h00)

Service Travaux (devis, demande d'intervention...):

Tél. 02 99 20 38 35 - Fax : 02 99 20 35 09

Web : <http://www.rme.saint-malo.fr>

Courriel : contact@rme.saint-malo.fr

Par courrier ou à nos bureaux à l'adresse ci-dessous

Pour joindre VEOLIA :

Gestion de l'Assainissement Collectif

Service Abonnés et urgence assainissement :

Tél. 0969 323 529

Web : <http://www.veoliaeau.fr>

Par Courrier : VEOLIA EAU - centre service clients,

44925 NANTES Cedex 9

Pour joindre le SIVU :

Gestion de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Service Assainissement Non Collectif :

Tél : 02 99 80 78 04 (mercredi de 13 h 30 à 16 h)

Par courriel : spanc35430@orange.fr

Par courrier : SIVU SPANC du canton de Châteauneuf

d'Ille-et-Vilaine

16, rue Vauban - 35430 SAINT-PERE MARC EN POULET

La Régie Malouine de l'Eau est à votre service

RME • Régie Malouine de l'Eau • 40, Bd des Déportés • CS 11709 • 35417 SAINT-MALO

Tél : 02 99 20 35 00 • Fax : 02 99 20 35 09 • Courriel : contact@rme.saint-malo.fr